

COMPTE-RENDU DE LA CLI, COMMISSION LOCALE D'INFORMATION
DES CNPE BUGEY & IONISOS

Séance du 5 octobre 2021

Centre International de Rencontre de SAINT-VULBAS

Excusé(e)s : les représentant(e)s des communes de Pont-de-Chéruy, Creys-Meypieu, Vaux-en-Bugey, Souclin, Rignieux-le-Franc, M. Charles de la VERPILLIERE, Député de l'Ain, Mme Martine TABOURET, Conseillère départementale de l'Ain, Mme Annie POURTIER et Mme Annick MERLE, Conseillères départementales de l'Isère, ATMO Auvergne Rhône-Alpes, la CCI de l'Ain, l'Hôpital privé d'Ambérieu, l'Agence Régionale de Santé Auvergne Rhône-Alpes.

La liste d'émargement scannée est en ANNEXE.

Jean-Yves FLOCHON – Président de la CLI souhaite la bienvenue à tous(tes) les participant(e)s et salue également la présence de M. Pierre-Louis BOYER, Directeur du CNPE du Bugey, M. Richard Escoffier, Adjoint au chef de division - Chef du pôle 'Réacteurs' de l'ASN, Autorité de Sûreté Nucléaire, de M. Pierre-Antoine ARVERS, Chef du bureau de la gestion locale des crises à la Préfecture de l'Ain, M. François PAYEBIEN, Sous-préfet de Belley, et M. Aurélien GUILLOUX représentant la société IONISOS.

M. FLOCHON rend hommage à Mme Véronique BAUDE qui l'a précédé à la Présidence de la CLI du CNPE du Bugey et rappelle que la CLI a élargi son périmètre de 10 à 20 km entraînant une augmentation des communes portant leur nombre à 120, et par conséquent une augmentation du nombre de membres. Il remercie les membres des cinq collèges du Bureau de la CLI ainsi que la préfecture de l'Ain, la centrale du Bugey et l'ASN d'avoir contribué à produire l'ordre du jour de cette soirée, et M. Franck COURTOIS à ses côtés au Département et aussi porteur de l'information qui est communiquée à l'ensemble des communes. M. FLOCHON ajoute que le bulletin d'information numéro 4 qui sera distribué dans les secteurs à partir de la semaine prochaine est disponible à l'entrée de la salle et énonce l'ordre du jour de la séance.

1. Présentations thématiques :

- point sur le programme industriel avec en particulier un état d'avancement du programme de visites décennales dont la 4^{ème} visite décennale de l'unité de production n°5
- point d'avancement des actions Post-Fukushima (centre de crise local, puits de pompage en nappe)

2. Présentation des événements d'exploitation

3. PPI : point sur les PCS « Plans Communaux de Sauvegarde »

4. Actualités du CNPE dont un point d'activité d'ICEDA

5. Questions diverses

1. Présentations thématiques :

- **point sur le programme industriel avec en particulier un état d'avancement du programme de visites décennales dont la 4^{ème} visite décennale de l'unité de production n°5**

Présentation par M. Pierre-Louis BOYER, Directeur du CNPE du Bugey

Pierre-Louis BOYER : je voudrais aussi avoir une pensée pour Mme BAUDE qui était présidente de la CLI et notamment pendant une période très compliquée et vous remercie d'être ce soir à vos côtés pour votre première CLI.

Pierre-Louis BOYER, à l'assemblée : c'est une grande joie d'être à nouveau en « présentiel » même si ce mot est affreux mais c'est quand même plus agréable de voir de vrais visages, même s'ils sont masqués que des visages par écrans interposés.

Pierre-Louis BOYER commente la présentation projetée.

Joël GUERRY - Sortir du Nucléaire Bugey : je m'interroge quand même, on est quand même dans une CLI, et on a là deux visites décennales très importantes. On en a déjà eu une, celle de Bugey 2 dont on n'a eu peu d'informations parce que c'était en distanciel et que les CLI n'ont pas été très nombreuses ; là on nous présente en fait que des généralités sur ces visites décennales, je voudrais savoir pourquoi on ne donne pas des résultats, des synthèses, des tests des enceintes de cuves, on nous dit pas si des fissures ont été retrouvées sur la cuve ou des choses comme ça, et je pense qu'en tant que [membres d'une] CLI, on a droit à un peu plus que des généralités

Jean - Yves FLOCHON rappelle que des CLI ont bien été tenues pendant la crise sanitaire, avec une volonté de ne pas avoir de rupture, c'est le constat que l'on peut malgré tout dresser

Pierre-Louis BOYER : il ne me semble pas qu'on avait diminué la fréquence des CLI pendant la crise sanitaire, on a juste changé la forme, vous étiez présents à toutes les CLI, M. GUERRY, donc vous devez savoir qu'on était sur la bonne fréquence

Joël GUERRY ajoute les visites décennales sont importantes, avec nécessité de réaliser des visites sur site.

Pierre-Louis BOYER : après c'est compliqué parce que l'accès était limité. Sur le fond de votre question, toutes ces informations sont accessibles. Chaque fois que vous écrivez, on transmet, c'est même une obligation réglementaire à laquelle on se soumet bien gracieusement donc toutes les données sont accessibles, disponibles à la demande, après présenter résultat d'étude est un peu complexe et peut-être un peu rébarbatif, donc on ne traite pas du domaine précisément mais il n'y a aucune difficulté pour vous transmettre des informations sur les éléments, c'est une évidence.

- **point d'avancement des actions Post-Fukushima (centre de crise local, puits de pompage en nappe)**

Présentation par M. Pierre-Louis BOYER, Directeur du CNPE du Bugey

Pierre-Louis BOYER - Directeur du CNPE du Bugey explique l'historique des améliorations de sureté suite à l'accident de Fukushima, il y a un peu plus de 10 ans. M. BOYER présente les outils et dispositifs de sureté nucléaire actuellement en fonctionnement : la **FARN, Force Rapide d'Action Nucléaire**, les **DUS, Diesels d'Ultimes de Secours** ; puis les outils et dispositifs en cours d'achèvement : la construction d'un **nouveau centre de crise local** dont la livraison est prévue à l'été 2023 et la **source d'eau ultime** par un pompage en nappe actuellement opérationnel pour les

unités de production N°2,4 et 5, et prévu en livraison pour l'unité de production N°3 à la fin du mois de novembre 2021.

Richard ESCOFFIER – ASN, Autorité de Sûreté Nucléaire complète la présentation en informant qu'une publication de l'ASN, disponible à l'entrée de la salle, récapitule l'ensemble des exigences qui ont été demandées à EDF par l'ASN, fait le point sur leur avancement et mentionne les échéances associées.

Jean PORTANIER – Association ACER

Trois questions concernant la FARN :

- a. vous parlez de 300 professionnels mobilisés. Peut-on avoir plus de détail sur ces professionnels, est-ce du personnel EDF, on ne sait pas trop, ce n'est pas stipulé.
- b. le matériel disponible appartient-il à EDF ? Départemental, ou autre ? Les moyens aéroportés restent flous : « possibilité d'utiliser des moyens aéroportés ».
- c. existe-t-il des documents de procédure d'intervention de la FARN autres qu'informatiques puisque lors de l'accident de Fukushima, l'informatique ne marchait que partiellement et on a utilisé [là-bas] des documents papier et mais c'était le cafouillage.

Pierre-Louis BOYER :

- a. Ce sont 300 professionnels dans quatre services régionaux de 70 personnes coordonnés par un état-major à Paris. Tous sont personnels EDF (pas de prestataire dans les équipes de la FARN), ce sont des professionnels parce que formés à nos métiers. Un des objectifs de la FARN est de roder les équipes pour assurer un roulement pour remplacer les équipes en place en cas d'accident.

On y trouve donc des **agents de la conduite** qui exploitent les réacteurs, on a aussi des **agents de maintenance** (il faut démarrer pompes, groupes électrogènes etc.) et des **agents de logistique** (logistique importante pour servir tous les matériels, de radioprotection par exemple). On a essentiellement trois métiers – conduite, maintenance et logistique dont les personnels sont répartis en colonne. On a cinq colonnes par service régional. Une colonne d'alerte, une colonne d'astreinte, une colonne d'alerte, une des colonnes est capable en 12 heures d'être mobilisée et de partir sur un site accidenté, la deuxième colonne est mobilisable sous 24 heures et rejoint la première colonne, donc on a besoin de deux colonnes par service régional pour intervenir sur un site accidenté et donc si un site a un problème avec un aléas climatique majeur, une colonne puis deux colonnes convergeraient vers le site qui en a besoin ; sachant que le dimensionnement pour la FARN en France est d'intervenir sur un site de six réacteurs et il faut imaginer qu'un accident peut toucher un site qui héberge un service régional qui serait donc dans le même état que le site avec besoin d'aide, du coup, ce ne sont pas quatre mais trois colonnes qui sont suffisantes pour réaliser toutes les opérations (une colonne peut très bien ne pas arriver sans que la mission soit compromise).

- b. Le matériel utilisé appartient à EDF (visible sur les routes, camions bleus portant groupes électrogènes, pompes, camions, barges de franchissement, 4x4, camions satellite pour assurer les communications pour être totalement autonome), ce matériel est entreposé sur chaque CNPE

plus un hélicoptère [précisions apportées en fin de séance par M. BOYER dans le dernier point, « 5. questions diverses »]

- c. Dans notre industrie, aucune activité n'est réalisée sans son document associé parce que rien n'est laissé au hasard, parce qu'il y a une certaine traçabilité y compris en situation de crise et on a des procédures sur l'ensemble des activités, y compris pour la FARN. On est très attachés à des procédures « papier ». Gamme de papiers remplis à la main et archivés ensuite. Donc la FARN n'agit pas à la hâte, il y a des procédures extrêmement précises. En plus d'un entraînement à la crise, et donc pour préciser ma réponse, les équipiers FARN sont à 50 % en astreinte pour la crise et 50% dans les métiers opérationnels pour garder la compétence professionnelle. Encore une fois ce sont des professionnels que l'on voit arriver, des spécialistes de la crise, donc les personnels intégrant la FARN sont la moitié du temps dans les équipes de conduite, maintenance ou logistique et l'autre moitié du temps sur le plan FARN, disponible d'astreinte ou d'alerte ou en entraînement ou en repos.

2. Présentation des évènements d'exploitation

Présentation par Mme Cécile MACHET- Cheffe de mission environnement du CNPE du Bugey – EDF

Cécile MACHET - Cheffe de mission environnement du CNPE du Bugey – EDF présente et détaille les deux événements d'exploitation :

- le 16 mars 2021, la centrale déclare un évènement intéressant l'environnement à l'ASN car la rétention n'a pas fait l'objet d'un nettoyage suffisant sur toute la surface impactée en moins de 48 heures après déversement d'une substance radioactive.
- le 12 avril 2021, un évènement significatif environnement générique national portant sur la sous-estimation des chlorures et sodium, ainsi que l'émission de chlorates dans les rejets a été déclaré.

Aucune question de l'assemblée n'est formulée sur ces deux sujets.

Pierre-Louis BOYER – Directeur du CNPE Bugey complète : un troisième évènement a été déclaré hier, est diffusé sur le site Internet aujourd'hui et sera envoyé aux membres de la CLI ce soir. Il s'agit de la déclaration d'un évènement significatif à caractère générique également. On a six programmes de maintenance préventive qui ont été élaborés au courant des années 2010 qui concernaient la vérification des ancrages des équipements (conformité à la conception des ancrages des matériels dans le génie civil), la mise en œuvre de ces programmes de maintenance a conduit à faire 20 000 contrôles et constat de non-conformités qui ont toutes été réglées dans le cadre des visites décennales. Les exigences étaient de réparer tous les ancrages dans les 6 mois des visites décennales, Celles qui ont réglés dans les 6 mois sont sur la tranche 2 et 4 du CNPE du Bugey, la tranche 5 est prévue en fin d'année 2021 et la tranche 3 sera réparée pendant l'arrêt du réacteur l'année prochaine car cela nécessite l'arrêt du réacteur pour réaliser les travaux. Il n'y pas d'impact de sûreté car on a toujours démontré qu'on avait la possibilité de piloter un réacteur de manière sûre, mais comme il y a un écart entre les plans initiaux et ce que l'on a découvert, EDF a décidé de déclarer un évènement significatif de niveau 1 pour les réacteurs des CNPE de Tricastin et de Bugey.

Frédéric MOSNERON – Commune de Meximieux : si j'ai bien compris, il y a un écart entre ce qui a été réalisé à la construction et ce qui a été prévu sur les plans. Quelles conséquences ? Ces écarts doivent-ils être corrigés ou existe-t-il des écarts purement de qualité qui ne demandent aucune action corrective ?

Pierre-Louis BOYER : cela nécessite des actions correctives, d'où les travaux de mise en conformité réalisés et la déclaration.

Richard ESCOFFIER - ASN, complète : quand un réacteur s'arrête, tous les écarts sont présentés à l'ASN. Un certain nombre sont des non-conformités qui n'ont aucune conséquence. Mais quand il y a événement significatif, cela correspond à des écarts qui ne permettent plus de garantir la tenue au séisme, la résistance mécanique d'un élément.

Un mot sur les écarts significatifs : on vous en présente en matière d'environnement, de sûreté, la plupart du temps ces événements n'ont aucune conséquence. La définition d'un événement significatif est le fruit de l'ASN. Si cela concerne l'arrêt automatique d'un réacteur, la première réaction de l'ASN est de s'assurer qu'il n'y a pas de conséquences immédiates, notamment de vérifier si la grappe de commande a fonctionné dans les délais prévus pour arrêter le réacteur. Ensuite, dans le cadre d'un événement significatif, l'exploitant a deux mois pour faire une analyse détaillée (document 20-30 pages) de l'événement pour comprendre ce qui s'est passé et proposer des actions pour que l'événement ne se reproduise pas. Et en revanche, quand des événements se reproduisent plusieurs années d'affilé, cela suscite notre attention voire notre agacement.

Et sur les événements liés à l'environnement, avec un doute sur une atteinte ou non de l'environnement, on va déclencher ce que l'on appelle des inspections réactives. L'ASN s'assurera par elle-même que l'événement n'a pas de conséquence et de la manière dont il a été géré par l'exploitant. Quand, deux mois plus tard, on reçoit l'analyse de l'événement, on vérifie l'origine de l'événement et on regarde si cet événement est générique (EDF peut aussi le mentionner). Les événements sont classés « intéressants » ou « significatifs ». Dans les « significatifs », ils sont classés sur une échelle de zéro à sept. 99,5 % sont des « significatifs » au niveau 1, ponctuellement au niveau 2. Le dernier niveau 2 en France a été recensé cet été sur le site de Cruas où un travailleur a été exposé à une dose supérieure à la réglementation qui entraîne automatiquement un classement « niveau 2 », mais sur le site du Bugey, il n'y a pas eu de « niveau 2 » depuis bien longtemps.

3. PPI : point sur les PCS « Plans Communaux de Sauvegarde »

Présentation par M. Pierre-Antoine ARVERS, Chef du bureau de la gestion locale des crises – Préfecture de l'Ain

M. François PAYEBIEN, Sous-Préfet de Belley salue en préambule la prochaine livraison du **nouveau centre de crise local (actuellement en construction, cf. ci-dessus)**, un outil qui permettra en cas de besoin de coordonner les actions et servira aussi aux exercices menés conjointement avec EDF.

Pierre-Antoine ARVERS - Chef du bureau de la gestion locale des crises – Préfecture de l'Ain précise en introduction l'historique de cette action qui fait aujourd'hui l'objet d'un point d'étape : en 2019, le PPI, Plan Particulier d'Intervention - ou plan de gestion de crise - qui concerne la centrale nucléaire du Bugey a été révisé et a inclus une « légère modification, l'élargissement de 10 à 20

kilomètres du périmètre du PPI, qui fait que nous sommes potentiellement 200 aujourd'hui. Ce qui impliquait plusieurs obligations, la première pour nous de planifier de manière plus fine notamment l'évacuation immédiate, la deuxième était la mise à disposition de comprimés d'iode dans un périmètre élargi à 20 kilomètres pour les populations et la troisième l'obligation de réaliser un PCS, Plan Communal de Sauvegarde pour l'ensemble des communes dans le périmètre élargi des 20 kilomètres. Cette obligation de réaliser ces plans devait se faire dans les deux après l'approbation du PPI (18 juin 2019), on est à deux ans plus quelques jours d'où ce point d'étape.

Pierre-Antoine ARVERS commente le document. A quoi sert le PCS ? C'est vraiment pièce supplémentaire du puzzle dans la planification et la gestion de crise. Les communes ont reçu le guide Plan Communal de Sauvegarde.

Message d'ouverture sur une actualité fraîche : pour compléter les moyens d'alerte, le ministère mènera une réflexion courant 2022 pour doter les communes qui sont dans la zone de deux à cinq kilomètres de sirènes permettant d'alerter la population.

M. Thierry DEROUBAIX – Commune d'Ambérieu : par rapport au dispositif d'alerte des populations, M. DARMANIN, suite à l'incident du Havre a dit – et cela fait un moment - que les communes seraient dotées d'un dispositif d'alerte. Est-ce que vous avez des informations, parce nous on n'en avons aucune et je voulais dire que la distribution des comprimés d'iode, le courrier de la préfecture, tout cela a mal fonctionné, car très peu de personnes ont reçu le courrier de la préfecture.

Pierre-Antoine ARVERS : je remercie notamment la commune d'Ambérieu car on a testé le PCS il y a un mois sur un exercice piloté par mon équipe. Pour les comprimés d'iode, il faut rappeler qu'il s'agit d'une campagne nationale de communication initiée principalement par le ministère de l'intérieur et EDF, qui s'est basée sur des listes commerciales parce qu'on ne pouvait pas utiliser les annuaires collectifs pour des questions de RGPD (Réglementation Générale sur la Protection des Données). Et par conséquent, cet envoi a été assuré au niveau national complètement indépendamment des préfectures, et nous ne les avons pas vu passer chez nous. Il y a eu alors certes, quelques trous dans la raquette parce que certaines personnes ne sont pas sur ces annuaires universels et donc n'ont pas reçu les courriers. Pour autant, il y a eu une réunion d'information des élus au moment de l'élargissement du périmètre de 10 à 20 kilomètres dans laquelle l'information est passée, des courriers ont été adressés directement aux communes aussi et sur ce sujet d'information des risques, on est certes sur une information qui relève d'EDF et de la Préfecture mais qui est avant tout une obligation communale (la commune qui pouvait être un relais) et qui a été faite avec intelligence sur beaucoup de communes.

Pour le premier point [dotation des communes en dispositifs d'alerte], je pense que vous faites référence à l'outil « FR ALERTE » une expérimentation pour laquelle on commence à avoir des éléments mais encore un peu flous au niveau local (même si probablement moins au niveau central mais en train de progressivement redescendre au plan local). Il y a en effet une expérimentation en cours pour doter, à l'échelle d'une préfecture, d'automates d'alerte qui permettraient dans des zones précises de préenregistrer des messages en complément des sirènes, avec les limites que cela peut comporter ; c'est un engagement « post Lubrizol » qui va dans le bon sens de la gestion de crise au XXI^e siècle et on ne manquera pas de faire un point si on a des éléments plus précis qu'aujourd'hui.

M. Alain BOURNAT - CGT de l'Ain : je vois qu'on parle beaucoup des citoyens dans la plaine de l'Ain, mais est-ce qu'on parle des salariés ? Est-ce qu'on a intégré dans la programmation de crise, la problématique d'une entreprise sur une autre ? Aujourd'hui, il y a la problématique de la centrale par rapport aux substances radioactives, mais il y a la problématique des usines Seveso qui peuvent avoir

un impact sur la centrale, sur les salariés de la centrale, est-ce que c'est intégré dans l'organisation de la centrale et inversement, est-ce intégré dans les entreprises [Seveso] pour évacuer ou non les personnels, car il y a des risques.

Pierre-Antoine ARVERS : effectivement, on a plusieurs risques qui s'impactent les uns les autres et notamment au sein du PIPA, Parc industriel de la Plaine de l'Ain où on est en présence d'un des scénarios sur les cinq qui pourraient impacter la centrale du Bugey, sachant que l'exploitant (l'entreprise TREDI) est en train de travailler sur une mesure de maîtrise des risques qui ferait que ce scénario n'existerait plus et donc on aurait plus à termes de scénario qui puisse impacter la centrale du fait du PIPA pour autant cet impact mutuel est bien prévu dans le PPI du PIPA avec une alerte de la centrale du Bugey si on avait un événement sur un des Seveso - donc pour nous, ce travail d'alerte est bien planifié - comme on pourrait de la même manière avoir la centrale du Bugey qui impacte les sites Seveso, et donc, le site Seveso travaille sur ce scénario où le problème vient de la centrale. Donc, notre schéma d'alerte prévoit bien des scénarios qui se croisent, ainsi que l'alerte correspondante qui est ensuite donnée, après, et c'est probablement là où M. BOYER va compléter, chaque gestionnaire prévoit son propre plan de gestion de crise.

Pierre-Louis BOYER - EDF : effectivement, pour CNPE du Bugey, on a le PUI, Plan d'Urgence Interne qui est le pendant du PPI (de la responsabilité de la préfecture). Le PUI concerne l'enceinte de la centrale, avec 70 personnes d'astreintes mobilisées dans ce cadre-là, 24h/24 qui peuvent se déplacer en moins d'une heure sur le site. On a différents scénarios dans le PUI, notamment le "PUI TOX (comme « toxique ») qui consiste notamment à isoler toutes les ventilations, on a des masques à disposition...et qui permet de faire face à une agression de type chimique (en interne ou externe) : procédure et scénario sont écrits pour faire face à ce type d'agression.

Richard ESCOFFIER - ASN ajoute : c'est vraiment dans le champ de la démarche post Fukushima. Avant l'accident de Fukushima, parmi les exigences qui s'imposaient aux centrales, il fallait soit pouvoir résister à un séisme soit à un nuage toxique. Depuis Fukushima, il faut résister à un séisme ET un nuage toxique, ET un incendie ou plus généralement à toute une série d'événements dans le cadre d'un effet domino qui proviendraient des installations avoisinantes. Avec des conséquences très concrètes à Tricastin, où le site chimique est très proche, et où il y a eu des dispositions spécifiques et des achats de matériel (à Fukushima, ce n'est pas seulement la centrale qui a été touchée, plusieurs raffineries ont été intégralement détruites) et c'était dans le champ des évaluations complémentaires dont on a parlé tout à l'heure.

Joël GUERRY - Sortir du nucléaire Bugey : est-ce que les trois communes de l'Ain qui accueillent des Centres d'évacuation des gens des communes proches de la centrale ont également été dans l'obligation de faire un PCS et ces communes sont-elles ou vont-elles être équipées en sondes de radioactivité, je pense particulièrement à celle d'Hauteville qui est assez fréquemment sous les vents venant de la [zone de la] centrale nucléaire et il se pourrait qu'en cas d'accident, la radioactivité arrive avant les auto-évacués.

Pierre-Antoine ARVERS : ces trois communes ont un PCS : Plateau d'Hauteville, Oyonnax et Bourg en Bresse Pour deux d'entre-elles, il est obligatoire, pour la troisième volontaire, je ne parle pas de Villefranche qui est le lieu de repli mais je sais que vous avez le sujet parfaitement en tête. Concernant les sondes, si un événement arrivait, on aurait un certain nombre de balises en réseau qu'on pourrait mobiliser et je pense que les centres d'accueil et de regroupements seraient aussi équipables pour faire

des relevés le cas échéant. Pour nous la priorité est que ces communes-là soient bien équipées d'un plan communal de sauvegarde et qu'elles intègrent bien le fait qu'elles seraient communes « hôtes ».

Richard ESCOFFIER ajoute : en cas d'accident, la météo est immédiatement prise en compte, c'est un facteur déterminant dans les conseils qui seraient apportés aux préfets. Les centres seront choisis en fonction des conditions météo. On le voit bien pour les conséquences de Fukushima, des endroits situés à quelques kilomètres de la centrale ne révèlent aucune radioactivité mais, d'autres, majoritairement en suivant la direction du vent présentent de la radioactivité. Dès le départ, il a des balises qui surveillent l'environnement, ensuite, il a les services du SDIS qui ont des moyens de mesure pour l'environnement et qui sont déployés autour de la centrale pour localiser ce qu'il se produit et ensuite encore, vous avez l'IRSN, Institut de Radioprotection et de Sûreté Nucléaire qui vient d'Avignon et va déployer des moyens grâce à des cellules mobiles de mesure sur le terrain et je n'imagine pas qu'on regroupe des gens dans une zone où il y a des retombées radioactives.

4. Actualités du CNPE dont un point d'activité d'ICEDA

Présentation par M. Pierre-Louis BOYER, Directeur du CNPE du Bugey – EDF, et M. Thierry LE COURTOIS, Délégué à la DP2D, Direction des projets Déconstruction et Déchets d'EDF spécialiste d'ICEDA

M. Pierre-Louis BOYER propose d'inverser l'ordre des sujets dans la présentation, en réservant l'ICEDA à la seconde partie de la présentation et présente les actions menées dans le cadre du mix énergétique :

1. **ombrières photovoltaïques** sur les parkings de la centrale qui seront reliées au réseau le mois prochain : 19000 panneaux pour une puissance de 5 MWcrête
2. **opération d'évacuation des sédiments** au niveau de deux barrages sur le Rhône – appelés aussi « chasses » du Rhône
3. **participation active du CNPE aux journées de la mobilité** en septembre dernier ; une flotte de 110 véhicules électriques, 273 bornes de recharge.

Pierre-Louis BOYER introduit le sujet ICEDA, Installation de Conditionnement et d'Entreposage de Déchets Activés et précise : l'objectif est d'entreposer. Le mot est important, l'entreposage est provisoire (alors que le stockage, lui est permanent). Les déchets activés sont des déchets d'exploitation hors combustible (qui est lui évacué à La Hague). Les déchets d'activité dans le cadre d'ICEDA proviennent des centrales en déconstruction avec différents types de réacteurs :

- six réacteurs de technologie *uranium naturel graphite gaz* qui n'est pas la même que celle pour les réacteurs actuellement en exploitation : sur ces six réacteurs, il y a Bugey 1 (démarré en 1974, arrêté définitivement en 1994), trois à Chinon [Indre-et Loire] et deux à Saint-Laurent [Loir et Cher]
- un réacteur d'une technologie différente à Brennilis [Finistère]
- un réacteur de même technologie que ceux que l'on exploite actuellement à Chooz A, très intéressant car on sait déconstruire des réacteurs d'une quinzaine d'années à coût maîtrisé

On accueille des déchets de réacteurs en déconstruction, des déchets de réacteurs actuellement en exploitation notamment pour libérer de la place dans les piscines de combustible et doit aussi accueillir à l'avenir des déchets de déconstruction et bien malheureusement de Fessenheim qui a été arrêtée l'année dernière.

Dans l'ICEDA, il y a conditionnement et entreposage. Les colis arrivent en conteneurs de transports sous deux formes différentes (conteneurs « R73 » ou « TN »). Ce sont essentiellement des filtres ou déchets métalliques

Pierre-Louis BOYER - EDF poursuit en commentant le document projeté.

Joël GUERRY - Sortir du nucléaire Bugey : est-ce que vous avez déjà accueilli des grands éléments de cinq mètres, métalliques qui viennent du cœur du réacteur ? Est-ce que vous ne les avez pas simplement mis dans des fûts mais aussi tronçonnés, manipulés ; et donc mis en route toute la chaîne en fonctionnement d'ICEDA ?

Thierry LE COURTOIS - Délégué à la Direction des projets Déconstruction et Déchets d'EDF spécialiste de l'ICEDA : on a reçu de Chooz A cinq conteneurs et un « TN » de Fessenheim et dans ce « TN », il y a un étui, effectivement une pièce de cinq mètres de long avec un certain nombre de crayons ou barres de commandes. Non, nous ne l'avons pas encore ouvert mais il est prévu qu'on le fasse dans les prochains mois. En revanche, avec les déchets issus de Chooz A, on a commencé à faire le premier C1PG [colis conditionné dans ICEDA] comme le directeur du CNPE vient de nous expliquer.

5. Questions diverses

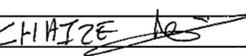
M. Pierre-Louis BOYER - Directeur du CNPE du Bugey :

- l'hélicoptère de la FARN est un Kugar appartenant à ENEDIS, servant habituellement à contrôler les lignes électriques et nous avons une convention avec le Ministère de l'intérieur pour récupérer des hélicoptères de la sécurité civile le cas échéant. Tous les autres matériels sont « EDF » - barges, camions, 4x4, Manitou,... y compris tous les matériels qu'on conserve (groupes électrogènes) sauf une pompe de grande capacité hébergée par le SDIS, assortie d'une convention de restitution de la pompe en cas de besoin
- publication du rapport annuel d'information du public et d'un rapport environnemental dont j'ai un exemplaire de chaque ici et qui sont disponibles sur Internet ou sur demande au service de la communication de la centrale du Bugey

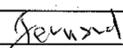
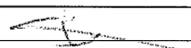
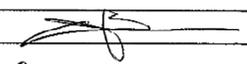
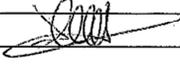
Jean-Yves FLOCHON, Président de la CLI clôt la séance en remerciant les participants et annonçant la prochaine CLI publique au mois de décembre, dont la date sera communiquée prochainement.

CLI CNPE du BUGEY 5/10/21

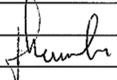
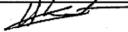
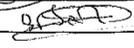
Collège	Structure	Nom Prénom	05/10/2021 / signature
1	AMBERIEU-EN-BUGEY	Thierry DEROUBAIX	
1	AMBUTRIX	Christelle LAGADEC	
1	ARANDAS	Lionel MANOS	
1	BALAN	François FERRETI	
1	BELIGNEUX		
1	BENONCES	Sylvie RIGHETTI	
1	BETTANT	Jean-Félix FEZZOLI	
1	BEYNOST	Serge MANCINI	
1	BLYES	Daniel MARTIN	
1	BOURG-SAINT-CHRISTOPHE	Bernard PERRET	
1	BRESSOLLES	Christian GOUVERNEUR	
1	BRIORD	Patrick BLANC	
1	CHARNOZ-SUR-AIN	Anne-Laure SINISTRO	
1	CHATEAU-GAILLARD	Joël BRUNET	
1	CHATILLON-LA-PALUD	Myriam LOZANO	
1	CHAZEY-SUR-AIN		
1	CLEYZIEU	Jean PEYSSON	
1	CONAND	Grégory PERRET	
1	CRANS		
1	DAGNEUX	Corentin BERTHO	
1	FARAMANS	Gérard BROCHIER	
1	JOYEUX	Joël MATHY	
1	LA BOISSE	Gérard RAPHANEL	
1	LAGNIEU	André MOINGEON	Présent
1	LE MONTELLIER	Patrice MARTIN	
1	LEYMENT	Patrick BEAU	
1	LHUIS		
1	LOMPNAZ	Christophe MORY	
1	LOYETTES	Jean-Pierre GAGNE	
1	MARCHAMP	Jean MARCELLI	
1	MEXIMIEUX	Frédéric MOSNERON DUPIN	
1	MONTAGNIEU		
1	MONTLUEL	Romain DAUBIE	
1	NIEVROZ	Patrick BATTISTA	ne présente pas nr BOYER de vent 30?
1	ORDONNAZ	Sylvain GRINAND	
1	PEROUGES	Paul VERNAY	
1	PIZAY	Marc GRIMAND	
1	RIGNIEUX-LE-FRANC	Pierre BOILEAU	
1	SAINT-DENIS-EN-BUGEY	Pascal COLLIGNON	Excuse

1	SAINTE-CROIX	Jean-Philippe RABATEL	
1	SAINTE-JULIE		
1	SAINT-ELOI		
1	SAINT-JEAN-DE-NIOST	Beatrice DALMAZ	
1	SAINT-MAURICE-DE-GOURDANS	Fabrice VENET	
1	SAINT-MAURICE-DE-REMENS	Eric GAILLARD	LEFAN Sylvain Comptes Municipales 
1	SAINT-RAMBERT-EN-BUGEY	Antoine VALERIODI	
1	SAINT-SORLIN-EN-BUGEY	René DESSERRIERES	
1	SAINT-VULBAS	Marcel JACQUIN	
1	SAULT-BRENAZ	Alain TETU	
1	SEILLONNAZ	Frédérique BOREL	
1	SERRIERES-DE-BRIORD	Thierry LADREYT	
1	SOUCLIN	Delphine Framinet	EXCUSÉ
1	THIL		
1	TORCIEU	François TAVERNIER	
1	VAUX-EN-BUGEY	Eric BERGERET <i>Veyrier/Rollland</i>	 EXCUSÉ
1	VILLEBOIS		
1	VILLETTE-SUR-AIN	Jean-Pierre HUMBERT	
1	VILLIEU-LOYES-MOLLON	Serge THEBAULT	
1	ANNOISIN-CHATELANS	Norra CHEBBI	
1	ANTHON	Jean-Luc CLAVEL	
1	BOURGOIN-JALLIEU	Alain BATILLOT	
1	BOUVESSE-QUIRIEU	Jean-Claude CHAMPIER	
1	CHAMAGNIEU	Jean-Yves CADO	
1	CHARETTE	Sergio PUYPE	
1	CHARVIEU-CHAVAGNEUX	Frédéric CERVERA	
1	CHAVANOZ	Roger DAVRIEUX	
1	CHOZEAU	Patrick BERTRAND	NOÛ CHAIZE 
1	COURTENAY	Florian ALMA	
1	CRÉMIEU	Alain MOYNE-BRESSAND	
1	CREYS-MÉPIEU	Philippe FILLOD	EXCUSÉ
1	DIZIMIEU	Lydie AMEUR	
1	FRONTONAS	André CHANTIOUX	
1	GRENAY		
1	HIÈRES-SUR-AMBY	Philippe PSAILA	
1	JANNEYRIAS	Jean-Paul DEFRANOUX <i>Jean-Jacques LAUAIN</i>	 <i>77011 lavatexap@kotsail.com lavatexap@hormad.com</i>
1	L'ISLE-D'ABEAU	Lucas BOUCHET	
1	LA VERPILLIÈRE	Patrick MARGIER	
1	LA-BALME-LESGROTTE	Jean-Pierre BERTHELOT	
1	LEYRIEU	Jean-Yves BRENIER	

Isère

1	MONTALIEU-VERCIEU	Alain LEPOT	
1	MORAS	Bernard BOURGIER	
1	MORESTEL	Bernard JARLAUD	
1	OPTEVOZ	Philippe LANFREY	
1	PANOSSAS		
1	PARMILIEU	Jean-Louis MARTIN	
1	ARANDON-PASSINS	Franck ZORIAN	
1	PONT-DE-CHERUY	Philippe ZUCCARELLO	EXCUSÉ
1	PORCIEU-AMBLAGNIEU	Didier POULAIN	
1	SAINT-BAUDILLE-DE-LA TOUR		
1	SAINT-CHEF	Jean-Philippe BAYON	
1	SAINT-HILAIRE-DE-BRENS	Jean-Pierre THEBAULT	
1	SAINT-MARCEL-BEL-ACCUEIL	Philippe FUSTINONI	
1	SAINT-QUENTIN FALLAVIER	Henry HOURIEZ	
1	SAINT-ROMAIN-DE-JALIONAS	Sylvain Kjan	
1	SAINT-SAVIN	Christophe DENIS	
1	SAINT-VICTOR-DE-MORESTEL	Frédérique LUZET	
1	SALAGNON	Gilbert POMMET	
1	SATOLAS-ET-BONCE	Guadaloupe GOICHOT	GENILLON Amélie 
1	SERMERIEU	Alexandre BOLLEAU	
1	SICCIEU-SAINT-JULIEN-ET-CARIZIEU	Eric LEMOINE	
1	SOLEYMIEU	Yves GINON	
1	TIGNIEU-JAMEYZIEU	Gilbert POMMET	
1	TREPT	Eric MOREL	
1	VAULX-MILIEU		
1	VÉNERIEU	Bernard MATHIEU	
1	VERNAS	Léon-Paul MORGUE	
1	VERTRIEU	Francis SPTZNER 	Morel  *
1	VEYSSILIEU	Karim AMEZIANE	
1	VÉZERONCE-CURTIN	Olivier SALMON	
1	VIGNIEU	Ana Paula DUMARTEREY	
1	VILLEFONTAINE	Christian GUETAT	
1	VILLEMORIEU	Patrick COSSIAUX	
1	VILLETTE-D'ANTHON	Cosima Gicquel 	
1	COLOMBIER-SAUGNIEU	Arnaud CORDIER	
1	GENAS	Christine CALLAMARD	
1	JONAGE	Luc LAURENT	
1	JONS	Isabelle LE GREN	
1	MEYZIEU	Gérard REVELLIN	
1	PUSIGNAN	Benoit VELARDO	

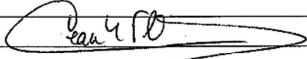
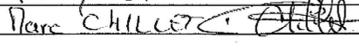
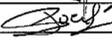
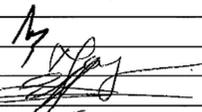
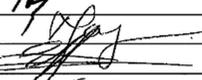
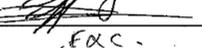
1	SAINT-BONNET-DE-MURE	Cédric LAURENT	
1	SAINT-LAURENT-DE-MURE	Jack CHEVALIER	
1	Député de l'Isère	Cendra MOTIN	<i>L. Legadec</i>
1	Député de l'Isère	Marjolaine MEYNIER-MILLEFERT	
1	Député de l'Isère	Caroline ABADIE	
1	Député du Rhône	Danièle CAZARIAN	
1	Député de l'Ain	Charles DE LA VERPILLIERE	EXCUSÉ
1	Député de l'Ain	Damien ABAD	
1	Député de l'Ain	Stéphane TROMPILLE	
1	Département du Rhône	christine HERNANDEZ	
1	Département de l'Isère (Morestel)	Annie POURTIER	EXCUSÉE
1	Département de l'Isère (la Verpillière)	Damien MICHALLET	
1	Département de l'Isère (la Verpillière)	Aurélie VERNAY	
1	Département de l'Isère (Roussillon)	Robert DURANTON	
1	Département de l'Isère (Ch. -Chavagneux)	Annick MERLE	<i>Excusée</i>
1	Département de l'Ain	Elisabeth LAROCHE	
1	Département de l'Ain	Caroline TERRIER	
1	Département de l'Ain	Joël BRUNET	
1	Département de l'Ain	Viviane VAUDRAY	<i>Daudy</i>
1	Département de l'Ain	Martine TABOURET	EXCUSÉE
1	Département de l'Ain	Jean Yves FLOCHON	
1	Métropole de Lyon	Philippe GUELPA-BONARO	
1	Conseil Régional Auvergne-Rhône-Alpes	Stéphanie PERNOD-BEAUDON	
2			
2	Association des Ecologistes pour le Nucléaire	Michel GAY	
2		François POIZAT	
2	Sortir du Nucléaire Bugey	Joël GUERRY	<i>JG</i>
2		Daniel IOSTI	
2	Greenpeace	Jacques GELEZ	
2		Florence DECRAUX	<i>D</i>
2	ALEC 01	Daniel FABRE	
2		Marie MOISSENET	
2	Fédération de Chasse de l'Ain	Gérard RAPHANEL	
2		gontran bénier	
2	Comité de vigilance de la Plaine de l'Ain	Albert MARIN	<i>AM</i>
2		Pierre CHRISTIN	<i>PC</i>
2	France Nature Environnement - 01	Eric BONNAT	EXCUSÉ
2	FRAPNA 38	Chantal GEHIN	
2	Ligue Nationale contre le Cancer 01	Docteur Jean BRUHIERE	
2	Ligue Nationale contre le Cancer 38	Claudine AGNIUS-DELORD	

2	Association Hiéroise pour la Défense de l'Environnement	Bernard GAJNIK	
2	Fédération pour la pêche et la protection du milieu aquatique de l'Ain	Marc Rollet	
2	Fédération pour la pêche et la protection du milieu aquatique de l'Isère	Hervé BONZI	
2	ATMO Auvergne Rhône Alpes	Nicolas VIGIER	EXCUSÉ
2	ACER	Jean PORTANIER	
2	LPO	Thierry LENGAGNE	
CFDT			
3		Pascal BERTHE	
3		Jurgen de NEVE	
3		Raphael RICHARD	
3		Rémy LASNET	
CFTC			
3		Marie-Christine PILLON	
3		Hervé GOUILLOUX	
3		Philippe JOSSE	
3		Christiane CHAULET	
CFE/ CGC			
3		Nicolas LEBRAT	
3		Philippe MOREL	
3		Gilles MAJORCZYK	
3		Cédric RONGER	
CGT			
3		Alain BOURNAT	
3		Philippe OSVEPIAN	
3		Patrice CECILLON	
3		Christophe PAUL	
FO			
3		Dominique CHOUETTE	
3		Roger DIAZ	
3		Damien ROSSET	
3		Christine VERGNE	
EXCUSÉ			
4	Chambre de Commerce et d'Industrie de l'Ain	Louis Gireau	
4	Chambre de Commerce et d'Industrie Nord-Isère	Daniel PARAIRE	
4	Chambre de Commerce et d'Industrie de Grenoble	Jean VAYLET	
4	Chambre de Commerce et d'Industrie de Lyon	Emmanuel IMBERTON	
4	Chambre des Métiers et de l'Artisanat de l'Ain	Vincent GAUD	
4	Chambre des Métiers et de l'Artisanat d'Isère	Philippe TIERSEN	
4	Chambre des Métiers et de l'Artisanat du Rhône	Alain AUDOUARD	
4	Chambre d'Agriculture de l'Ain	Sandie MARTHOU	
4	Chambre d'Agriculture de l'Isère	Jean-Claude DARLET	
4	Chambre d'Agriculture du Rhône	Gérard BAZIN	
4	Service Départemental d'Incendie et de Secours de l'Ain	Hugues DEREGNAUCOURT	CDI TARASCHINI Seime 
4	Service Départemental d'Incendie et de Secours de l'Isère	André BENKEMOUN	BE SORA Bruno Cae 

SDIS01

BERTIN Frédéric CdI

~~BE SORA~~

4	Département de l'Ain	FLOCHON J-Y	
4	Département de l'Isère	Severine BATTIN	
4	Syndicat Mixte de la Plaine de l'Ain	Hugues DE BEAUPUY	
4	Communauté de Communes de la Plaine de l'Ain	Thierry COLIN	
4	Laboratoire Vétérinaire Départemental de l'Ain	Daniel BAROUX	
4	Institut de Radioprotection et de Sécurité Nucléaire	Axelle PORTIER	
4	Centre Hospitalier de Bourg-en-Bresse	Frédérique LABRO-GOUBY	
4	Hôpital privé d'Ambérieu en Bugey	Karine GIROUDON/Aurélien CHARN	EXCUSÉ
4	Ordre des Médecins	Dr Jacques Baradel	Excuse
4	Conseil régional de l'Ordre des Pharmaciens	Jean-Luc LEPETIT	
4	Association Syndicale des Irrigants de l'Ain	Fabien THOMAZET	
4	Société Française d'Energie Nucléaire	Xavier URSAT	
4	IFARE	Marc CHILLET	
4	FDSEA 01	Adrien BOURLEZ	
5	Canton de Genève - NRBC	Oliver PERIC	
5	Office Fédéral de la Protection des populations - CENAL	Gerald SCHARDING	
5	Office Fédéral de l'Energie	Ralf STRAUB	
5	Sortir du Nucléaire Suisse	Philippe de Rougemont	
6	EDF Bugey	Pierre-Louis BOYER	
6	EDF Bugey	Laurence POUSSEL	
6	EDF Bugey	Emmanuelle VALEMBOS	
6	Préfecture de l'Ain	Préfecture de l'Ain	
6	Préfecture de l'Ain	Préfecture de l'Ain	
6	Préfecture de l'Ain	Pierre-Antoine ARVERS	
6	Sous-Préfecture de Belley	François Payebien	
6	ASN	Richard Escoffier	
6	ASN	Caroline Coutout	FAC.
6	ASN	Cyril BERNARDE R. VELLOTT	
6	IONISOS	Christoph HERKENS <small>avec BELACXHAN</small>	
6	IONISOS	Aurélien GUILLOUX	
6	IONISOS	Gildas LE GUILLERME	
6	CD01	Franck COURTOIS	
6	CD01	Philippe LÉVY	
6	Agence Régionale de Santé	Catherine MALBOS	EXCUSÉ

EDF / CdR Environnement
 EDF / CdR Santé
 EDF / DP2D / ICFDA
 EDF / DP2D /
 LE PROGRES

Cécile MACHET
 Sylvie JEGOU
 Valérie JACO
 Thierry LE COURTOIS
 Eugénie Amant



 Ayres